



Âgée de 48 ans, mère de deux enfants, médecin, Dominique Voynet découvre l'écologie à l'adolescence, avec René Dumont. Elle lutte pour la protection de l'environnement, la paix, les droits des femmes. Elle acquiert au cours des années 80 une solide expérience militante, associative et syndicale. En 1984, révoltée par l'indifférence des partis traditionnels aux enjeux écologiques, elle participe à la création des Verts et s'engage pleinement dans l'action politique. Éluée députée en 1997, elle est nommée ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement. Elle s'engage fortement dans la négociation du protocole de Kyoto. Elle impose également, avec plusieurs ministres européens de l'Environnement, le moratoire sur les organismes génétiquement modifiés. Depuis septembre 2004, Dominique Voynet est sénatrice de la Seine-Saint-Denis. Le 18 juillet 2006, les Verts l'ont désignée pour les représenter à l'élection présidentielle.



L'ÉCOLOGIE
Les Verts

6, rue Chaudron • 75010 Paris
Tél. : 01 53 19 53 00
Fax : 01 53 19 03 93
contact@voynet2007.fr
www.voynet2007.fr

“ L'écologie est l'avenir de l'Europe. Le 22 avril, votez Dominique Voynet. ”

Daniel Cohn-Bendit, Président du groupe des Verts au Parlement européen



“ Réchauffement climatique, chômage, biodiversité, santé, les solutions écologiques sont nécessaires, elles sont possibles, elles dépendent de vous, elles dépendent de votre voix : votez pour les Verts, votez Dominique Voynet. ”

Cécile Duflot, Secrétaire nationale des Verts



“ Il n'y a pas de justice environnementale sans justice sociale. Pour nous, les Verts, c'est un même combat et c'est en ce sens que nous sommes la gauche du XXI^e siècle. ”

Noël Mamère, Député de la Gironde



“ Je soutiens Dominique Voynet parce que son projet fait sens et parce qu'elle s'engage pour la culture, comme je l'ai fait quand j'ai présidé la Région Nord-Pas-de-Calais. ”

Marie Blandin, Sénatrice du Nord



“ Réchauffement climatique, entrée dans l'ère de l'après pétrole, ces enjeux cruciaux, nous les annonçons depuis 1974 et la campagne de René Dumont. Dominique Voynet saura, par sa pugnacité, porter haut l'urgence écologique et convaincre nos concitoyens de la nécessité d'en finir avec les politiques productivistes qui mettent en danger l'avenir de notre planète. ”

Yves Cochet, Député de Paris



“ La biodiversité, c'est la bête, la plante et le milieu naturel. Elle est aussi le thermomètre de notre environnement. Or, la biodiversité est devenue décadente, crépusculaire. Le constat alarmant conduit à s'interroger sur l'avenir de l'homme qui dépend du vivant. Sauver la biodiversité, c'est servir l'homme. Agir est non seulement un devoir, mais une priorité. ”

Allain Bougrain-Dubourg*

“ L'objectif est que le Pacte écologique ne soit pas oublié et qu'il soit mis en oeuvre pour faire face à la crise du climat, pour réformer la politique agricole commune, pour protéger la biodiversité. [...] Dominique Voynet défend ces propositions avec constance et courage. [...] ”

Nicolas Hulot* (extraits de presse)

*témoignages publiés avec l'autorisation de leurs auteurs

L'ÉCOLOGIE
Les Verts



“ Madame, Monsieur, ”

Nos enfants trouveront-ils leur place dans le siècle qui commence ?

Vivront-ils en paix sur une planète préservée ?

Nous l'espérons, nous n'osons pas le leur promettre.

Nous connaissons les défis qui nous attendent : faire reculer les inégalités, chez nous et entre les peuples ; enrayer la dégradation rapide du climat ; combattre les pollutions qui empoisonnent notre santé ; protéger les ressources de la Terre ; reprendre confiance dans la démocratie ; mettre en place des règles permettant des échanges internationaux plus justes.

Qu'attendons-nous du prochain Président de la République ? Pas des promesses au coup par coup. Mais une capacité à voir loin, et à mettre en mouvement la société. Il s'agit de remettre en cause des habitudes solidement ancrées, de contrer des intérêts puissants, de rompre avec le culte de la croissance, avec des décennies d'aliénation télévisuelle, et d'incitation à consommer, n'importe quoi, n'importe comment.

Pour une agriculture sans pesticides et sans OGM, et un avenir sans incinérateurs, sans nouvelles autoroutes, et sans nouvelles centrales nucléaires.

Pour éradiquer la pauvreté et faire cesser la violence et les humiliations. Pour en finir avec la compétition acharnée, l'angoisse de la précarité et le stress au travail.

Pour réussir la mutation vers une société de l'égalité, du partage, du savoir, de la responsabilité. Avec à la clé, des centaines de milliers de nouveaux emplois.

Pour retrouver du temps pour vivre, pour s'engager, pour créer. La droite soutient clientèles et intérêts particuliers, sans remettre en cause une organisation sociale injuste et brutale. La gauche, elle, manque encore d'audace et d'imagination. C'est quand les Verts sont là, dans les villes et dans les régions que les idées et les pratiques changent. Ils inventent depuis des années les solutions pour vivre bien dans le monde qui vient.

On ne fera pas d'écologie sans les écologistes !

Si ça compte pour vous, dites-le. Dès le 1^{er} tour. ”

Dominique Voynet

La révolution écologique

DOMINIQUE VOYNET
Présidentielle 2007

www.voynet2007.fr

1 Assumer une vraie politique de la nature

- 1 Renforcement des lois « littoral » et « montagne » et de la protection de la mer. Adoption d'une loi « fleuves et rivières ». Gestion durable des forêts.
- 2 Retour à un service public local de l'eau. Gratuité des 40 premiers litres d'eau par personne et par jour. Tarification progressive.
- 3 Abandon des projets destructeurs de la nature (autoroutes, contournements routiers ...). Réduction des déchets à la source. Valorisation et recyclage. Pas de construction de nouveaux incinérateurs. Application plus rigoureuse du principe pollueur-payeur.
- 4 Amélioration des programmes de protection et de réintroduction des espèces menacées.

2 Organiser la filière des énergies renouvelables

- 5 Face au dérèglement climatique, division par 4 des émissions de gaz à effet de serre en 30 ans, baisse de 20 % dès les 5 prochaines années.
- 6 Mise en place d'une filière des énergies renouvelables (recherche, formation, nouveaux métiers, nouvelles entreprises = 200 000 emplois dans les 5 ans).
- 7 Plan énergie-climat pour le logement : 50 kWh/m²/an pour le neuf - crédits d'impôt et aides pour le bâti ancien. Équipement de 1 million de bâtiments en panneaux solaires en 5 ans.

3 Affronter les nouveaux risques de santé

- 8 Action préventive pour enrayer l'expansion des maladies modernes (cancer, obésité et diabète, allergies, infertilité, affections mentales).
- 9 Remise en cause du paiement à l'acte. Reconnaissance du pluralisme thérapeutique. Information indépendante sur le médicament. Arrêt des politiques hôpital-entreprise qui favorisent le privé.

4 Éradiquer la pauvreté, stopper la précarité

- 10 Revalorisation de 50 %, en 5 ans, des minima sociaux. Revenu de solidarité active. Plafonnement des loyers. SMIC à 1 500 € net. Moratoire sur les exonérations de cotisations sociales. Conditionnalité stricte des aides publiques à l'emploi stable. Rémunération minimale à 66 % du SMIC pour un mi-temps. Doublement des sections de l'Inspection du travail. Maintien du CDI comme norme. Suppression du CNE.
- 11 Allocation d'autonomie pour les 18-25 ans et loi instaurant une durée maximale et un revenu minimal pour les stages.

5 Construire 1 million de logements sociaux

- 12 Construction de 1 million de logements sociaux Haute Qualité Environnementale (HQE) en 5 ans. Application de la loi de réquisition. Sanctions accrues pour les communes qui n'appliquent pas la loi de Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU). Soutien aux agences immobilières à vocation sociale. Municipalisation des friches industrielles vacantes depuis 10 ans. Moratoire sur la destruction d'immeubles non insalubres.

6 Des emplois de qualité, des revenus décents, des droits nouveaux

- 13 Création en 5 ans de 500 000 emplois dans les écotechnologies : rail, solaire, éolien, bois-combustible, métiers du recyclage et des déchets, plan écolo pour le BTP et la construction. Transformation des pôles de compétitivité en pôles de coopération et de solidarité. Primes à la relocalisation écologique.
- 14 Soutien aux entreprises de l'économie sociale et solidaire : définition d'un label, création d'un livret A solidaire bonifié, aides aux transmissions et reprises d'entreprises en coopératives.
- 15 Sécurité des parcours professionnels. Extension des 35 heures aux PME. Extension de la semaine de quatre jours aux métiers pénibles. Reconnaissance et valorisation de l'emploi public. Réforme de la représentativité syndicale pour favoriser les accords majoritaires. Représentation des chômeurs dans les instances de gestion et d'indemnisation du chômage.

7 Respecter la dignité, garantir l'égalité

- 16 Égalité en droits et en niveaux de salaires hommes-femmes. Loi contre les violences faites aux femmes. Renforcement des sanctions face aux discriminations. Adoption d'une loi sur le mariage et l'adoption pour les couples de même sexe. Création d'une chaîne publique de radio et de télévision en langues régionales.
- 17 Citoyenneté réelle des personnes handicapées, à tous les âges de la vie, intégration de la dimension handicap à l'ensemble des politiques publiques.
- 18 Vote d'une loi pénitentiaire : application du numerus clausus. Développement des alternatives à l'incarcération pour les petits délits. Revalorisation du budget de la justice. Généralisation des Maisons de la justice et du droit dans les quartiers délaissés.
- 19 Création d'une police nationale de proximité.

8 Redonner confiance dans l'éducation, investir dans la recherche et la culture

- 20 Renforcement de la carte scolaire assurant une réelle mixité sociale. Attribution de moyens aux établissements selon l'origine sociale des élèves. Renforcement des dotations en postes d'enseignants, d'infirmières, médecins, conseillers d'orientation. Création d'un service public de la petite enfance. Maintien des formats horaires, élargissement des décharges pour suivi personnalisé, activités culturelles et artistiques.
- 21 Soutien aux innovations pédagogiques, aux passerelles professionnelles enseignement/recherche. Refonte des programmes, adaptation des matières à l'évolution des connaissances.
- 22 Prise en compte des cultures régionales.
- 23 Loi programme de l'enseignement supérieur et de la recherche : ajustement du budget par étudiant aux standards européens. 3 % du PIB consacré à la recherche et priorité aux secteurs du développement durable.
- 24 États généraux de la création et de l'emploi culturel, amélioration du statut des intermittents.
- 25 Crédits publics au sport amateur, extension du sport à l'école, compétence « sport » aux intercommunalités.

9 Adopter une fiscalité verte, plus juste et plus efficace

- 26 Refonte du système fiscal dans un sens plus égalitaire et plus écologique : progressivité accrue de l'impôt sur le revenu, maintien de l'impôt sur la fortune, instauration d'une taxe carbone progressive en fonction de critères sociaux et de niveaux de responsabilité environnementale. Taxe foncière et taxe professionnelle sur la base de l'empreinte écologique.
- 27 TVA majorée à 33 % sur les produits de luxe et sur les produits les plus polluants (exemple : 4x4 et grosses berlines).

10 Généraliser une agriculture paysanne de qualité

- 28 Anticiper une réforme de la PAC (politique agricole commune) : répartition des subventions sur des critères de protection de la santé des consommateurs, de l'environnement et de l'emploi. Réduction drastique de l'usage des engrais chimiques et des pesticides. Recherche renforcée sur les alternatives possibles. Reconnaissance du droit à la souveraineté alimentaire. Arrêt des subventions européennes aux exportations qui étouffent les paysannes des pays du sud.
- 29 Interdiction des essais et cultures d'OGM en plein champ, arrêt effectif de toutes les importations d'OGM.
- 30 Relocalisation de l'agriculture, soutien aux circuits courts. Objectif : 15 % de notre agriculture en bio en 2012.

11 Choisir les alternatives à la route

- 31 Priorité aux transports collectifs en ville, soutien aux transports partagés en milieu rural. Création d'un fonds national d'aide à l'innovation en matière de mobilité (co-voiturage, auto partage, location de vélos...).
- 32 Investissements massifs dans le transport par rail (trains régionaux, fret, TGV...) et par voie d'eau. Financement par réaffectation des budgets des routes et instauration d'un péage sur les camions (« taxe-carbone »). Reconversion des travailleurs de la route.
- 33 Bridage des moteurs fixant aux constructeurs une valeur maximale d'émission (120 g de CO² par km en 2010 pour les voitures). Instauration d'une vignette auto anti-pollution sur le modèle bonus-malus.

12 Constituer une VI^e République

- 34 Extension du rôle et du droit d'initiative du Parlement. Réduction des pouvoirs du Président de la République, abrogation de l'article 49-3. Transformation du Sénat en Chambre des régions et des intercommunalités. Scrutin proportionnel à toutes les élections. Mandat unique pour les parlementaires limité à 2 mandats consécutifs.
- 35 Création d'un Vice-Premier Ministre chargé du développement soutenable. Relance du Ministère de l'Environnement.
- 36 Modification de l'article 2 de la Constitution : « La langue de la République est le français dans le respect des langues régionales ». Ratification de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires. Adoption du statut des îles européennes pour la Corse.

- 37 Fusion progressive des Régions et des Départements. Nouvelle étape de régionalisation ouvrant la possibilité de statuts adaptés aux spécificités géographiques, historiques et culturelles. Maintien et renforcement des services publics dans les territoires urbains et ruraux en difficulté, extension des maisons de services publics.
- 38 Loi d'initiative citoyenne : avec 500 000 signatures, elle sera soumise obligatoirement au Parlement. Reconnaissance des actions juridiques collectives pour renforcer les droits des consommateurs. Loi anti-concentration pour le pluralisme des médias et la protection de l'indépendance des journalistes. Refus de la brevetabilité logicielle et promotion des logiciels libres.
- 39 Droit de vote et d'éligibilité des résidents étrangers (depuis 5 ans) non ressortissants de l'Union européenne.

13 Faire repartir l'Europe du bon pied

- 40 Relance des politiques communes : énergie, stratégie industrielle, transports, défense, coopération avec le Sud. Établissement des bases d'une gouvernance économique européenne. Harmonisation sociale et fiscale. Élaboration d'une constitution fédérale et parlementaire : référendum européen le même jour dans tous les pays de l'Union. Adhésion de la Turquie à l'Union européenne.

14 Prouver qu'un autre monde est possible

- 41 Réforme de l'ONU et des institutions internationales : intégration de l'OMC au système des Nations Unies. Création d'une Organisation des Nations Unies pour l'Environnement dotée d'un pouvoir de sanctions.
- 42 Renforcement du commerce équitable (organisation des producteurs et des réseaux de distribution).
- 43 Régularisation des sans-papiers et transfert de la compétence « immigration » à un ministère de la Coopération solidaire, du Commerce international et des Migrations.
- 44 0,7 % du PIB à l'aide publique au développement, annulation de la dette des pays les plus pauvres. Taxation des transactions financières et lutte contre les paradis fiscaux.
- 45 Renforcement de la justice pénale internationale. Contrôle international sur les ventes d'armes.

15 En finir avec le risque nucléaire civil et militaire

- 46 Baisse de 30 % en 10 ans de la part du nucléaire dans la production d'électricité (objectif : sortie totale du nucléaire d'ici 2030).
- 47 Abandon du projet EPR. Fermeture des centrales nucléaires les plus dangereuses durant les 5 prochaines années (Fessenheim et Civaux en priorité).
- 48 Arrêt du retraitement et reconversion de l'activité du site de La Hague vers le seul stockage des déchets nucléaires en sub-surface. Arrêt de l'enfouissement en couches géologiques profondes.
- 49 Abandon de la politique française de dissuasion nucléaire et reconversion des moyens humains et techniques au service de la recherche et de la coopération.
- 50 Réduction du budget militaire de la France et transfert progressif des forces et équipements vers une défense européenne. Extension du corps européen d'interposition. Fermeture des bases militaires françaises d'Afrique. Création d'un service civil de paix non obligatoire.